



Syndicat National de l'Environnement

Fédération Syndicale Unitaire

Jean-Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

tel: 01 41 63 27 30

port: 06 85 91 03 50

Courriel : jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr



MEDDE - METL

Les Lilas, le 30 avril 2014

Le Secrétaire Général

N/REF : SNE/JLC/2014/16

Objet :

Propos de M. Estrosi sur le retour du loup

Madame la Ministre
De l'Ecologie, du Développement Durable
Et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Lors de l'assemblée générale des chasseurs qui a eu lieu le 26 avril 2014 à Tourette Levens dans les Alpes Maritimes, Monsieur Christian Estrosi a qualifié le retour du loup de "scandale d'Etat" et explicitement accusé devant les médias l'Etat d'avoir procédé en 1992 à des lâchers de loups.

Pour les fonctionnaires d'Etat en service, au premier rang desquels vos agents du Parc national du Mercantour, ces propos diffamatoires sont non seulement très mal vécus, mais renforcent largement le climat de défiance à l'égard du Parc national du Mercantour. Dans les vallées où la cohabitation avec le loup est difficile, cette déclaration vient alimenter la rancœur des habitants à l'égard de vos agents.

De par la seule présence du loup, ces agents ont déjà été et sont toujours victimes au quotidien d'injures, de menaces, et même parfois d'agression physique entraînant des interruptions temporaires de travail. Chaque propos public contribuant à mettre en doute la bonne foi des professionnels de votre ministère fragilise l'équilibre précaire subsistant encore entre les usagers du parc national et l'administration.

Au-delà du caractère purement diffamatoire de ces propos, j'attire votre attention sur la mise en danger de vos agents et la dégradation de leurs conditions de travail en conséquence par un membre du Conseil d'Administration du Parc National siégeant en tant que représentant des habitants.

./.

Pour mémoire, je vous rappelle les conclusions de l'enquête parlementaire que M. Estrosi ne peut ignorer puisqu'il en a été le président en 2003: *"ces lâchers n'ont sans doute pas fait l'objet d'un complot impliquant le Parc du Mercantour et la Direction de la Nature et des Paysages (DNP) du ministère de l'environnement. (...) Si complot il y avait eu, cela signifierait que plus de la moitié des personnes entendues sur ce sujet auraient délibérément tenu des propos mensongers à la commission, alors qu'ils étaient sous serment."*

Il est tout à fait intolérable qu'un élu de la République s'autorise à calomnier ainsi l'Etat et ses services, c'est pourquoi une réaction ferme de votre part est indispensable pour rappeler à Monsieur Estrosi la législation en vigueur dans notre pays et le rôle de vos agents pour la faire respecter.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma très haute considération,

Le Secrétaire Général du SNE-FSU



Jean-Luc CIULKIEWICZ

Copie pour information

M. Jean-Marc MICHEL, DGALN

M. Laurent ROY, DEB

Secrétariat Directeur de cabinet

Secrétariat Ministère

M. le Directeur Parc National du Mercantour